

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'UFR STAPS

Séance 4 mai 2022

M. Lionel CROIGNIER, directeur de l'UFR STAPS ouvre la séance à 18h00
Catherine Lhuillier est désignée secrétaire de séance.

Présents avec voix délibérative:

- | | |
|----------------------------|---------------------------------------|
| - ASSADI Marianne | LECA Raphaël (à distance via Teams) |
| - BAVEREL Elise | LELIEVRE Stéphane |
| - BOUCHET Patrick | LEPERS Romuald (à distance via Teams) |
| - BRETIN-MAFFIULETTI Karen | NICOLAS Michel |
| - BRUCHON Florence | PAPAXANTHIS Charalambos |
| - DELEY Gaëlle | QUATREPOINT Gérard |
| - DUPONT William | ROZOY Charles (à distance via Teams) |
| - GAVEAU Jérémie | TISON Lucile |
| - JOUFFROY Alexis | WAKRIM Florence |
| - LAPLACE Pascale | |

Absents excusés ayant donné procuration :

- MOUREY France – procuration donnée à Charalambos PAPAXANTHIS
- JACQUET Alexandra – procuration donnée à Pascale LAPLACE
- BEAUJOIN Laurence – procuration donnée à Lucile TISON
- LIEMANS Hervé – procuration donnée à Gérard QUATREPOINT

Absents :

- | | |
|-----------------------|---------------------|
| - MARTIN Alain | JOBARD Nina |
| - POZZO Thierry | CAMPO Mickaël |
| - BOUCHE Alain | MARTIN Gabriel |
| - GULLIEN Carole-Anne | TOMASELLI Claire |
| - PINTO Jérémy | RENIER Jean-Jacques |
| - PIAN Jean-Yves | WADE Cheikh-Tidiane |

Invitées présentes :

- DUTHU Lucie
- LHUILLIER Catherine (R.A. UFR)

Sur 35 membres du conseil avec voix délibérative : 19 présents + 4 absents ayant donné procuration, soit un total de 23 votants.

POINT 1 : Approbation du PV de la séance du 8 février 2022

⇒ PV de la séance du conseil du 08 février 2022 approuvé à l'unanimité après ajout, à la demande de Lucile Tison, page 4 dans le paragraphe 2 sur l'APP –projet de vie étudiante, de la précision suivante :

« Plusieurs étudiants présents, demandent s'il serait possible de proposer un projet sur la réussite étudiante avec l'aide des associations étudiantes. Celui-ci qui porterait sur la réalisation de sessions de révisions et de tout un dispositif en parallèle dans le but d'accompagner les étudiants dans leur scolarité. L'appel à projet permettrait une pérennité et de meilleurs moyens pour le dispositif, qui a commencé à se créer cette année. »

POINT 2 : Informations générales données par le directeur de l'UFR

- **PARCOURSUP-recrutement des étudiants en L1 pour la prochaine rentrée :** la C3D travaille sur l'algorithme de sélection. Ce travail est effectué avec les RP. La date limite de traitement des candidatures et de la remontée des classements est fixée au 20 mai.
- **Auto-évaluation HCERES :** l'université de Bourgogne (vague C) et doit procéder à une évaluation de ses formations et laboratoires sur les 3 dernières années, pour le lundi 9 mai au plus tard. Les fichiers à renseigner et ses rapports sont à déposer sur NUXEO. Cette auto-évaluation doit s'effectuer à partir d'indicateurs, avec une démarche qualité et en fournissant les preuves des arguments et analyses produites.
Ensuite, nous aurons un an pour préparer la nouvelle offre de formation.
- **D.O.M. 2022 :** le calendrier du Dialogue Objectifs Moyens est décliné en 4 étapes.
 - Remontée des besoins et demandes RH pour le 15 avril à partir de fichiers qui nous ont été adressés.
 - Début juin, la gouvernance fait un retour aux composantes par l'intermédiaire des mêmes fichiers sur les décisions envisagées
 - RDV fixé à l'UFR STAPS : le 22 juin de 14h à 15h30
 - Les arbitrages définitifs seront rendus le 10 juillet

Les enjeux pour STAPS concernent dans le domaine RH, des demandes de transformation de CDD en CDI chez les personnels BIATSS. En particulier et prioritairement, sont concernés les contrats d'Elise Baverel et de Xanthi Papaxanthis. Or la « CDisation » est difficilement accordée par la Gouvernance arguant des enjeux financiers en cause.

Chez les enseignants, l'enjeu est de pourvoir les postes qui deviennent vacants : départs en retraite (France Mourey et Thierry Pozzo) et mutation (Pascal Rozoy). 4 contractuels enseignants pour un service de 192 h sont demandés. Est également rappelé à la gouvernance que l'UFR STAPS a été dotée dans la cadre de la loi ORE d'un budget de 60 000 € pour financer un poste de 384 h. A ce jour, l'UFR n'a pas vu la création du poste.

- **Suite du mouvement « staps oubliés » :** Lionel Cognier expose que suite au mouvement engagé en septembre 2021 et qui a duré plus d'un mois (en particulier destiné à soutenir l'UFR STAPS de Rennes) un élan national de demandes de moyens humains supplémentaires a été adressé au Ministère par l'intermédiaire de la C3D STAPS d'une part, et de l'ANESTAPS d'autre part.

En accord avec chaque université, les équipes de gouvernance ont déposé un projet de création de poste(s) dans le cadre du DSG (Dialogue Stratégique de Gestion) début novembre 2021. Au retour de ce dialogue, fin mars 2022, un poste a été obtenu par l'UFR STAPS (bien que Dijon ne soit pas dans les UFR les plus déficitaires en effectifs enseignants). Quand quelques UFR STAPS n'ont rien obtenu, la plupart ont reçu une notification de 60 000 € à 180 000 € pouvant financer de 1 à 3 postes.

L'UFR STAPS n'avait pas eu de création de poste depuis 2012. L'uB a accepté que les 60 000€ financent la création d'un poste MCF, bien que le plafond des emplois soit atteint. Ce poste pourrait permettre la promotion d'un PRAG de l'UFR « éligible ». C'est une opportunité, la dernière promotion d'un PRAG date de 2007/2008. De son côté, le SPE a accepté après discussion que le calendrier de recrutement se déroule « au fil de l'eau ». La campagne de recrutement est ouverte sur GALAXIE depuis le 29/04 et sera close le 30 mai. Un comité de sélection se réunira à partir du 10 juin. Un vote du Conseil Académique Restreint (CACR) et du Conseil d'administration restreint (CAR) seront amenés à se prononcer sur le candidat recruté. La prise de poste du recruté

est prévue en novembre 2022 au laboratoire CAPS/CEP, le profil du poste ayant ainsi été défini « recherche et développement pour l'entraînement physique des sportifs de haut niveau ».

- Patrick Bouchet exprime au directeur le regret que le Conseil d'UFR n'ait pas été sollicité sur les demandes RH exprimées pour les DOM mais appuie surtout sa déception sur la décision prise sans consultation aucune de l'équipe pédagogique au sujet du poste enseignant obtenu et de sa destination.
- Lionel Crognier argue que la demande du poste s'est faite dans un calendrier contraint. Il rappelle aussi l'absence de mobilisation de l'équipe dans le mouvement « staps oubliés ». Les différentes étapes de discussion entre la C3D, le Ministère, l'uB, le Service des Personnels Enseignants, étapes qui viennent d'être narrées, avec toutes les incertitudes et les obstacles à lever, expliquent une prise de décision rapide.
- Charalambos Papaxanthis approuve la définition du profil du poste arrêté par la direction. Une discussion n'aurait eu d'intérêt que si la destination du poste était très discutable. Or le profil « recherche » n'est pas souvent abordé et le Conseil d'UFR n'évoque habituellement pas la recherche dans ses discussions, ce qu'il regrette.
- Karen BRETIN adhère à l'intervention de P.Bouchet et exprime elle aussi le regret de l'absence de consultation avant décision.

- **Changements à la rentrée 2022 :**

5 nouveaux responsables pédagogiques sont désignés :

- Benoît CARITEY remplace Guillaume Perreau-Niel pour la responsabilité de la L3 EM
- Philippe GANDREY remplace Franck TAIANA pour la responsabilité de la L3 ES
- Guillaume PERREAU-NIEL prend la responsabilité du DEUST 1 et du DEUST 2 (qui ouvre pour la 1^{ère} fois à la rentrée)
- Estelle MINGAM aura la responsabilité du DEUST 1 et du DEUST 2 (précédemment dirigé par Delphin TISSIER)
- Delphin TISSIER remplace Nathalie MONDE pour la responsabilité de la LP GPSAC

La LP Gestion de Projets et Structures Artistiques et Culturels (GPSAC) cessera d'être dispensée au Creusot et sera ouverte à la rentrée à Dijon. Légitimement, Nathalie Monde souhaitait passer le relais de sa responsabilité pédagogique mais faute d'enseignants au Creusot à même de lui succéder, l'idée a été de changer la LP de site géographique. A noter que si ce déplacement a reçu l'adhésion de l'équipe pédagogique du Creusot, la Communauté Urbaine du Creusot-Montceau a exprimé sa déception.

- **Appels à projets (APP) par la Région BFC**

- AAP projets pédagogiques et numériques : l'UFR STAPS avait déposé un projet d'acquisition de 2 bornes de captation vidéo (une pour le site de Dijon, l'autre pour Le Creusot). Il n'a pas été retenu par le Conseil d'administration de l'uB au motif que le Cortex offrait déjà ce type d'équipement.
- AAP projets Vie Etudiante : nous avions déposé un projet intitulé « entraide entre pairs » dont l'objectif est d'apporter un soutien aux étudiants en difficultés pour des raisons variées (santé, précarité, accidentés du sport...). Coût du projet : 10 121 €. Ce projet a été approuvé par le C.A.
- Appel à projet RITM BFC : Nous avions jusqu'au 31 mars pour déposer les projets. Un projet, porté par Franck Morel intitulé « RéU-SU-SUP Déploiement » est déposé. Son objet : l'impact des croyances implicites déterministes sur l'orientation active des lycéens et leur réussite en première année de licence.

- **Événements divers :**

- *Mardi 29 mars : anniversaire des 30 ans du site Condorcet.* Très belle manifestation évoquant les réussites du lieu avec un rappel émouvant de l'histoire d'une ville, Le Creusot, qui a su transformer son site industriel en campus.
- *Samedi 7 mai 2022 : aura lieu le 20^{ème} RAID* avec 2 opérations qui se sont greffées sur l'événement, Gourmandij' et le Handiraid.
- *Mercredi 18 et jeudi 19 mai* : scrutin ouvert aux étudiants pour élire leurs représentants au conseil d'administration à la CFVU. Le précédent scrutin ayant été annulé sur décision de la commission électorale.
- *Vendredi 27 et samedi 28 mai : spectacle des Zacro'b'artistes à l'Ecrin (ville de Talant)*
- *Vendredi 30 septembre : Nuit des chercheurs* qui sera accueillie dans la Halle de Tennis

Enfin question calendrier, le Directeur Général des Services a annoncé récemment que les travaux de rénovation énergétique étaient décalés d'un an et donc reportés en 2023.

POINT 3 : MODIFICATION DE FICHES FILIERES

Les modifications de 3 fiches filières sont soumises à l'avis du conseil avant examen de la commission de la pédagogie du 30/05/2022 :

- Diplôme universitaire ESAPS (texte précisé, modification contacts, répartition des heures et ajout d'un stage optionnel)
- DEUST AGAPSC parcours « loisirs actifs » - « Active leisure » (modification contacts, précisions textuelles, ajout de l'ouverture de la formation en e-learning)
- Diplôme universitaire de Préparateur Physique (corrections de texte, ajout d'informations sur les conditions d'admission, ajout de 2 UE (une obligatoire, une facultative), précisions sur les MCC)

➔ Les modifications sont approuvées à l'unanimité

POINT 4 : CALENDRIERS SCOLARITE-ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-23

Les calendriers de suspension de cours, de dates de rentrée, de périodes de cours et de sessions d'exams pour l'année universitaire 2022-2023 sont soumis à l'avis des membres du conseil.

➔ Les calendriers sont approuvés à l'unanimité

POINT 5 : BUDGET RECTIFICATIF 2022

- Les changements de masse suivants sont proposés :
 - Masse salariale : + 11 900 €
 - Fonctionnement : - 53 800 €
 - Investissement : + 41 900 €
- Une demande de prélèvement sur fonds de roulement d'un montant de 5 000 € pour ouvrir de autorisations d'engagement en investissement, sur une convention recherche ouverte en année n- 1, non achevée et qui n'a pas été reprogrammée, est sollicitée.

➔ Le budget rectificatif est approuvé à l'unanimité

POINT 6 : CONVENTIONS, TARIFS, SUBVENTIONS

1- 5 Conventions et une annexe financière sont soumises pour avis au Conseil :

- Convention de partenariat avec la Ligue BFC de Badminton. Objet permettre aux étudiants de l'UFR STAPS d'obtenir des diplômes fédéraux délivrés par la Fédération Française de badminton
- Convention d'accueil du personnel de la PIT du CHU de Bourgogne dans les laboratoires CAPS et INSERM U1093
- Convention d'accueil de Maria PAPAIORDANIDOU dans le service de médecine intensive et réanimation du Pr JP QUENOT
- Convention de mise à disposition de locaux STAPS de l'uB pour la gestion d'une cafétéria par le CROUS de BFC
- Convention de prêt de fauteuils roulants
- Annexe financière 2021-22 à l'accord-cadre de coopération entre l'université de Bourgogne et le City University College (Grèce, Athènes)

⇒ Les conventions et l'annexe financière sont approuvées à l'unanimité

2- Tarifs, adhésion et don

4. Nature	5. Désignation	Désignation complémentaire	6. Tarification : €/% / Au réel	7. Tarif HT ou montant remise HT
ADHESION	Abonnement de Mme Alexandra LAURENT (membre du labo PYS-DREPI) à la Société de Réanimation de Langue Française	cotisation 2022 (30 € TTC)	€	25,000
PRESTATION DE SERVICES - AUTRES (Billetterie, adhésions SUAPS, hébergement de l'animalerie...)	Participation des étudiants aux frais de stage de CANOE KAYAK qui aura lieu à Quiberon du 23 au 26 mai 2022	8 étudiants X 66 € = 528 € sur un total de frais d'hébergement et de restauration de 2 088,60 €	€	66,000
DON A RECEVOIR PAR L'UB (prix, récompenses...)	Don de SENSOR-DYS, association française de Patients Souffrant d'une Dysfonction Proprioceptive	Au bénéfice du laboratoire CAPS	€	2 000,000
PRESTATION DE SERVICES - FORMATION CONTINUE ET VAE	Module complémentaire optionnel au DU Préparateur physique	module de FC : Séminaire de spécialisation optionnel "nutrition"	€	400,000

⇒ Les tarifs, le don et l'adhésion du tableau ci-dessous sont approuvés à l'unanimité

3- Contribution du budget du laboratoire PSY-DREPI au financement de 2 colloques

- Soutien financier à hauteur de 1 000 € au colloque « accompagner la migration » organisé par Daniel DERVOIS et qui aura lieu en octobre 2022
- Soutien financier à hauteur de 1 000 € au colloque organisé par Laurent AUZOULT sur l'histoire de la psychologie et qui aura lieu en 2022

⇒ Les 2 contributions financières sont approuvées à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Florence Bruchon demande à intervenir pour faire un retour rapide sur la session de certification qui vient de s'achever.

Rappel : pour la 1^{ère} fois cette année, la réussite de tous les étudiants de L3 est conditionnée au fait d'avoir passé une certification de langue anglaise. Sur un effectif de 404 étudiants, 219 ont validé la certification mais certains n'ont pas réussi à se connecter, d'autres ont perdu la connexion. Une impréparation certaine à cette opération exigeante en terme d'organisation logistique et technique a conduit à un fiasco ! L'entreprise délégataire du marché public lancé par l'uB n'a pas su répondre à ses obligations. Les référents « certification » comme F. Bruchon ont tous déployé des efforts considérables pour tenter de remédier aux problèmes techniques mais en vain.

Lionel Crognier remercie les membres présents de leur participation et lève la séance. Il est 20h15.

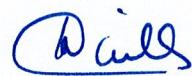
Fait à Dijon, le 8 juin 2022

Le Président du Conseil



Lionel CROGNIER

La secrétaire de séance



Catherine LHUILLIER